SELARL MJPA 4 place du Château Vieux BP 10302 64103 BAYONNE Cedex Traitement du 5 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire

Créancier (Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

10075
DEMARDA SARL
8 QUAI AUGUSTIN CHAHO
64100 BAYONNE

Procédure
Date du Jugement
3 novembre 2025

Nature du Jugement
Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)